

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

71699

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00647 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Chahid SAPIA

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

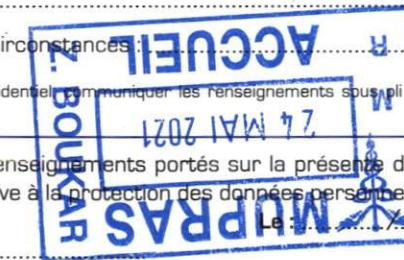
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Docteur Wafa REGRAGUI

SPÉCIALISTE EN MALADIE ET CHIRURGIE DES YEUX



الدكتورة وفاء ركراكي
طبيبة اختصاصية
في أمراض وجراحة العيون

Diplôme de la faculté de Médecine de Casablanca

Diplôme de maladies inflammatoires et infectieuses de L'université de Paris VII

EX, médecin ophtalmologue à Hôpital du 20 août

EX.médecin ophtalmologue à Hôpital Sidi Othmane

EX-médecin ophtalmologue à Polyclinique CNSS

Chirurgie de cataracte - Glaucome - strabisme

Chirurgie de cataracte - Glaucome - Lentilles à contrat - Maladies de la rétine

لا تغير لتاريخ الفحص
27 avril 2021
Casablanca, le

أيكومب Icomb®

Lot: 0051
Fab: 0720
Exp: 0722

PPV: 30 DH 30

أيكمب®
Icomb®

Lot: X60051
Fab: 07 20
Exp: 07 22

PPV: 30 DH 30

OPHTALMED
PFC
94.00 DHS

OPHTALMED
PPC
94.00 DHS

١٨٠. شارع أنوال - الطابق الأول - سيدى عثمان (فوق صيدلية مبروكه) - الهاتف ٠٥٢٢٥٦١٨٦٦

180, Boulevard anoual - 1er Etage - Sidi Othmane (au dessus de la pharmacie mabrouka)- Tél: 05 22 56 18 66

OPHTALMED
PPC
94.00 DHS

21/05/2021

14.00

14.00